



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Création d'un Village répit famille à Mardor

Question orale n° 1173

## Texte de la question

M. Rémy Rebeyrotte attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargé de l'enfance et des familles sur la création d'un Village répit famille. En 2015, a été décidé définitivement le transfert du centre de réadaptation fonctionnel de la commune de Couches (Mardor) vers Chalon-Sur-Saône. Parmi les trois conditions imposées à la Croix-Rouge pour autoriser le transfert figurait la reprise du site de Mardor pour la création d'un Village répit famille. Or le transfert s'est fait et le dossier de création d'un Village répit famille, bien que soutenu, procrastine sensiblement. Il faut que l'État exerce de nouveau une pression utile sur la Croix-Rouge. Il lui demande sa position sur ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Rémy Rebeyrotte](#)

**Circonscription :** Saône-et-Loire (3<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1173

**Rubrique :** Personnes handicapées

**Ministère interrogé :** Enfance et familles

**Ministère attributaire :** Enfance et familles

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [1er décembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [1er décembre 2020](#)

**Question retirée le :** 8 décembre 2020 (Retrait à l'initiative de l'auteur)